



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024 COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le mercredi dix-huit décembre deux mille vingt-quatre, vingt heures, sous la Présidence de M. Thierry CHARPENTIER, Maire, sur sa convocation en date du 11 décembre 2024.

PRÉSENTS : M. Thierry CHARPENTIER, Maire, Olivier SILBERBERG, Mme MIALANNE, M. Laurent ASSELOOS, Mme Evelyne BERTHON, Mme Florence SALLÉ-TOURNE, M. Stéphane ENGEL, Adjoints, M. Nicolas BOURGOGNE, Conseillers municipaux délégués, M. Christophe ABADIE, Mme Danielle RIBOURDOUILLE, Mme Marie-Hélène DUMONT, Mme Dominique LHOMME, M. Hamid EL GAZRI, Mme Magali GAUTIER, M. Luc LAURENCEAU, Mme Nicole NIETO, M. Henry POISSON, Mme Manuela PAULO, M. François GRISON, Mme Manon AMINATOU, M. François VIAUD, M. Valentin BLELLY, Mme Catherine PEYROUX, Conseillers municipaux.

ABSENTS excusés :

M. Alexandre LANSON	a donné procuration à	M. CHARPENTIER
Mme BOUGOT	a donné procuration à	Mme BERTHON
Mme LOISEAU-MELIN	a donné procuration à	Mme SALLÉ-TOURNE
Mme GUIBERT	a donné procuration à	Mme MIALANNE
M. Jean-Philippe BARDON	a donné procuration à	M. SILBERBERG
Mme GRIVOTET	a donné procuration à	M. VIAUD

1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Secrétaire : M. Valentin BLELLY

2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

3- DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

Numéro et date de décision	Intitulé de la décision	Entreprise titulaire	Montant de la présente décision du maire
DE-2024-ST-036	PORTANT ACTE MODIFICATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX « CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE ET DE VESTIAIRES AU STADE LIONEL CHARBONNIER » LOT N°4 MENUISERIES EXTERIEURES	BERNARDI	5 924,08 € HT
DE-2024-ST-037	PORTANT ACTE MODIFICATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX « CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE ET DE VESTIAIRES AU STADE LIONEL CHARBONNIER » LOT N°6 MENUISERIES INTERIEURES	GILBERT	2 767 € HT
DE-2024-ST-038	PORTANT ACTE MODIFICATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX « CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE ET DE VESTIAIRES AU STADE LIONEL CHARBONNIER » LOT N°10 PLOMBERIE	ANVOLIA 37	2 330,80 € HT
DE-2024-FIN-045	REPRISE DEPRECIATION DES CREANCES 2024	SGC	2 501,24 €
DE-2024-ST-047	PORTANT ACTE MODIFICATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX "CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE DE VESTIAIRES AU STADE LIONEL CHARBONNIER" - LOT N° 5 CLOISON-DOUBLAGE-FAUX PLAFOND-PLATERIE.	SARL AMG	- 14.010 € HT
DE-2024-ST-048	PORTANT ACTE MODIFICATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX "CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE A L'ECOLE DEMAY VIGNIER" - LOT N° 1 COQUE DU BATIMENT.	Entreprise BLOT et FILS	9 521 € HT
DE-2024-ST-049	PORTANT ACTE MODIFICATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX "CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE ET DE VESTIAIRES AU STADE LIONEL CHARBONNIER" - LOT N° 6 MENUISERIES INTERIEURES	SARL GILBERT	- 4 347,36 € HT



DE-2024-ST-050	PORTANT ABROGATION DE LA DECISION DU MAIRE N° DE-2024-ST-048 EN DATE DU 26/11/2024 CONCERNANT L'ACTE MODIFICATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX "CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE A L'ECOLE DEMAY VIGNIER" - LOT N° 1 COQUE DU BATIMENT	Entreprise BLOT et FILS	9 521 € HT
DE-2024-ST-051	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ANIMATION DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - ENFANTS DE 11 A 16 ANS.	UFCV	210 000 € TTC

4- COMMISSION RESSOURCES DU 3 DECEMBRE

Compte rendu

5- PRESENTATION DU RSU

6- BUDGET PRINCIPAL 2024 : DECISION MODIFICATIVE N°3

Le conseil municipal a décidé d'adopter la décision modificative n°3 du budget principal 2024, telle qu'elle est présentée ci-dessous :

	DEPENSES FONCTIONNEMENT		
	Dépenses BP + DM	DM 3	TOTAL
Chap 011 - charges à caractère général	2 591 141,00	50 110,00	2 641 251,00
Chap 012 - charges de personnel	5 195 000,00	0,00	5 195 000,00
Chap 014 - atténuation de produits (SRU et FPIC et AC négative)	194 043,00	0,00	194 043,00
Chap 65 - autres charges de gestion courantes	685 433,00	30 000,00	715 433,00
Chap 66 - charges financières	4 100,00	0,00	4 100,00
Chap 67 - charges exceptionnelles	32 000,00	-30 000,00	2 000,00
chap 68 - Dotations aux provisions	5 000,00	0,00	5 000,00
S/total dépenses réelles	8 706 717,00	50 110,00	8 756 827,00
023 - Virement à la section d'investissement	5 256 887,54	-40 500,00	5 216 387,54
042 - Opérations de transfert entre les sections (dotations aux amortissements)	503 440,00	-3 440,00	500 000,00
Total dépenses de fonctionnement	14 467 044,54	6 170,00	14 473 214,54

	RECETTES FONCTIONNEMENT		
	Recettes BP + DM	DM 3	TOTAL
Chap 013 - Atténuation de charges	7 250,00	0,00	7 250,00
Chap 70 - produits des services et ventes diverses	1 034 255,00	0,00	1 034 255,00
Chap 73 - Impôts et taxe	85 002,00	0,00	85 002,00
Chap 731 - Fiscalités locales	6 503 880,00	0,00	6 503 880,00
Chap 74 - dotations et participations	1 603 975,00	0,00	1 603 975,00
Chap 75 - Autres produits de gestion	238 000,00	50 110,00	288 110,00
Chap 77 - produits exceptionnels	53 440,00	-53 440,00	0,00
S/total recettes réelles	9 525 802,00	-3 330,00	9 522 472,00
042 - Opérations de transfert entre les sections (quote part des subventions transférées)	40 500,00	9 500,00	50 000,00
002 Excédent 2021 prévisionnel reporté	4 900 742,54	0,00	4 900 742,54
Total recettes de fonctionnement	14 467 044,54	6 170,00	14 473 214,54

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses BP + RAR + DM	DM 3	TOTAL
Chap 10 - Remboursement Taxe aménagement trop perçu	30 000,00	0,00	30 000,00
Chap 16 - remboursement emprunt	102 000,00	0,00	102 000,00
Chap 204 - AC investissement	403 000,00	0,00	403 000,00
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	370 522,04	50 786,00	421 308,04
Chap 21 - Immobilisation coporelles	840 377,20	7 155,00	847 532,20
Chap 23 - Immobilisation en cours	3 579 007,54	0,00	3 579 007,54
Chap OPSF2021 - travaux Stade L CHARBONNIER	1 056 402,36	0,00	1 056 402,36
Chap MSP2024 - Création d'une MSP	300 000,00	0,00	300 000,00
Chap 45411 - Opération pour compte de tiers	25 764,48	0,00	25 764,48
S/total dépenses réelles	6 707 073,62	57 941,00	6 765 014,62
040 - Opérations de transfert entre les sections (quote part des subventions transférées)	40 500	9 500,00	50 000
041 - Opérations patrimoniales		2 500,00	2 500
001 - Solde d'exécution section invt reporté (en cas de déficit)	322 591,63	0,00	322 591,63
Total dépenses d'investissement	7 070 165,25	69 941,00	7 140 106,25

	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	Recettes BP + RAR + DM	DM 3	TOTAL
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 256 887,54	-40 500,00	5 216 387,54
024 - Produits des cessions d'actifs	0,00	56 441,00	56 441,00
040 - Transfert entre les sections (amortissements)	450 000,00	50 000,00	500 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	2 500,00	2 500,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	456 306,23	1 500,00	457 806,23
10 - Taxe aménagement	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions	881 207,00	0,00	881 207,00
45412 - Opération pour compte de tiers	25 764,48	0,00	25 764,48
Total recettes d'investissement	7 070 165,25	69 941,00	7 140 106,25

7 – BUDGET PRINCIPAL : OUVERTURE DES CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025 AUX CHAPITRES 20, 21 ET 23 AU TITRE DE L'ARTICLE L 1612-1 DU CGCT

Le conseil municipal a décidé d'approuver les ouvertures de crédits d'investissement 2025 proposées telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessus, pour un montant de 1 193 024 € :

COMMUNE	CREDITS OUVERTS EN 2024 BP + BS+DM (hors Reports)	CREDITS AP A DEDUIRE	CREDITS OUVERTS EN 2024 HORS RAR HORS AP	MONTANT MAXIMAL POUVANT ETRE PRIS EN COMPTE AU TITRE DE L'ARTICLE L16121 du CGCT
CHAPITRE 20	139 600,00	-	139 600,00	34 900,00
CHAPITRE 204	403 000,00	-	403 000,00	100 750,00
CHAPITRE 21	650 491,00	-	650 491,00	162 622,75
CHAPITRE 23	3 579 007,54	-	3 579 007,54	894 751,89
TOTAL	4 772 098,54	-	4 772 098,54	1 193 024,64



8- APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX CONCOURS ET MOYENS APPORTES PAR LA VILLE DE SAINT JEAN LE BLANC AU SIBAF

Le conseil municipal a décidé d'approuver la convention relative aux concours et moyens apportés par la ville de Saint Jean le Blanc au SIBAF

9- ATTRIBUTION DE LA CONTRIBUTION AU SIBAF AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une participation de 62 451€ au SIBAF pour l'exercice 2024, prévue au BP 2024 à l'article 6561.

10 – ACCEPTATION D'UN DON AU PROFIT DU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

Le conseil municipal a décidé d'accepter le don de 30 € de l'association « Ancien combattants PG et CATM Saint Jean le Blanc » en faveur des activités du centre de loisirs de Saint Jean le Blanc.

11- ACCEPTATION D'UN DON AU PROFIT DU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-JEAN-LE-BLANC

Le conseil municipal a décidé d'accepter le don de 80 € de M. et Mme Giffaut en faveur des activités du centre de loisirs de Saint Jean le Blanc.

12- ACCEPTATION DON AU PROFIT DE LA TOMBE COLLECTIVE DES MORTS POUR LA FRANCE

Le conseil municipal a décidé d'accepter le don de 1 500 € de l'association « Souvenir français » en faveur de la création d'une tombe collective pour les morts pour la France de Saint Jean le Blanc.

13 – INSTRUCTION COMPTABLE M57 – AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS – DELIBERATION MODIFICATIVE

Le conseil municipal a décidé de fixer la liste des immobilisations à amortir selon la méthode au prorata temporis, sauf pour les biens de faible valeur (inférieurs à 500 € TTC) amortis en une seule annuité à compter de leur mise en service, ainsi que la durée d'amortissement des immobilisations concernées de la manière suivante :



**DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
BUDGETS SOUMIS A LA M57**

Budget principal de la Ville de Saint-Jean-le-Blanc

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS ACQUISES A COMPTER DU
1ER JANVIER 2023, SELON LA METHODE PRORATA TEMPORIS.

Comptes en M57	Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
SEUIL UNITAIRE EN DECA DUQUEL LES IMMOBILISATIONS DE FAIBLE VALEUR SONT AMORTIES SUR UN AN = 500 Euros T.T.C.		
Immobilisations incorporelles		
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	5 ans
2031	Frais d'études non suivis de réalisation	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5 ans
commençant par 204x...avec terminaison en 1	Subventions d'équipement versées par la commune pour le financement de biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans
commençant par 204x...avec terminaison en 2	Subventions d'équipement versées par la commune pour le financement de biens immobiliers ou des installations	15 ans
commençant par 204x...avec terminaison en 3	Subventions d'équipement versées par la commune pour le financement des projets d'infrastructures d'intérêt national	15 ans
2046	Attribution de compensation d'investissement	30 ans
205x...	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels droits et valeurs similaires	5 ans
208x...	Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Immobilisations corporelles propriétés de la collectivité		
2121	Plantation d'arbres et arbustes	20 ans
2128	Agencements et aménagements de terrains	20 ans
2132	Immeubles de rapport (privé)	20 ans
2135	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20 ans
2135	Installations et appareils de chauffage	15 ans
2138	Bâtiments légers, abris	15 ans
2152	Installations de voirie (meublier urbain...)	10 ans
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 ans
21538	Réseaux indispensables à la défense incendie	30 ans
2156x...	Matériels et outillage d'incendie et de défense civile	10 ans
21561	Véhicules lourds d'intervention pour le service incendie	15 ans
21568	Vidéoprotection	10 ans
	Extincteurs	10 ans
	Poteaux incendie et bouches	15 ans
21572	Matériel technique scolaire	10 ans
215731	Matériel ou outillage de voirie - Matériel roulant	10 ans
215738	Matériel ou outillage de voirie - Autres matériels et outillage de voirie	10 ans
215741	Installations, matériel et outillages techniques des cantines scolaires	10 ans
21578	Autre matériel technique	10 ans
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	10 ans
216x...	Biens historiques et culturels sous-jacents	10 ans
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
2182x...	Matériel de transport	10 ans
2183x...	Matériel informatique scolaire et autre matériel informatique	5 ans
2184x...	Mobiliers de bureau et mobiliers scolaires	10 ans
2185	Matériel de téléphonie	5 ans
2186	Cheptel	3 ans
2188	Autre matériel : électroménager, instruments de musique, autres immobilisations corporelles	10 ans
2188	Coffre-fort	20 ans

14 - COMMISSION CULTURE DU 19 NOVEMBRE

Compte rendu

15- REGLEMENT INTERIEUR DES SALLES COMMUNALES LOCATIVES – MODIFICATION

Le conseil municipal a décidé de modifier le règlement des salles communales locatives au sujet des moyens de paiement du fait de la suppression de la régie.

16 – COMMISSION SPORT DU 4 DECEMBRE

Compte rendu

17 - REGLEMENT 2025-2026 DU DISPOSITIF EVASION JEUNESSE.

Le conseil municipal a décidé d'adopter le règlement du dispositif Evasion Jeunesse

18 – COMMISSION TRAVAUX, VOIRIE, ACCESSIBILITE DU 5 DECEMBRE

Compte rendu



19 - ACTE MODIFICATIF AU MARCHE DE TRAVAUX « CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE A L'ECOLE DEMAY VIGNIER » - LOT N° 1 : COQUE DU BATIMENT.

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'avenant n° 1 concernant une plus-value au marché de travaux « Construction d'un restaurant scolaire à l'école Demay Vignier » - Lot n° 1 coque du bâtiment, du fait du comblement d'une cave sous le préau de la cours Sud et le remplissage au coulis d'un fontis sous le futur restaurant scolaire. Celui-ci est établi en accord avec le maître d'œuvre (V+C ARCHITECTURE) et le titulaire du lot concerné (Entreprise BLOT FILS).

Le montant de l'acte modificatif qui s'élève à 9.521,00 € HT, soit 11.425,20 € TTC

20-RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CDG POUR L'INTERVENTION D'UN AGENT CHARGÉ DE LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI)

Le conseil municipal a décidé de renouveler la convention avec le centre de Gestion

21-MISE EN PLACE DE L'ISFE POLICIERS MUNICIPAUX

Le conseil municipal a décidé d'instaurer une indemnité spéciale de fonction et d'engagement composée de deux parts :

- une part fixe liée aux fonctions ;
- une part variable liée à l'engagement professionnel

et d'appliquer, en vertu des textes, l'ISFE à compter du 1^{er} janvier 2025

22 – AFFAIRES DIVERSES